

PA: ABS 951
90867

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT PPC/CDIE/DI REPORT PROCESSING FORM

ENTER INFORMATION ONLY IF NOT INCLUDED ON COVER OR TITLE PAGE OF DOCUMENT

1. Project/ Subproject Number

936-5459

2. Contract/Grant Number

AEP-5459-A-00-2041-00

3. Publication Date

September 1993

4. Document Title/Translated Title

Séminaire Régional—Politiques de Recherche Agricole au Sahel: Développement et Transfert de Technologies dans un Environnement en Mutation Rapide—Rapport de Synthèse/
Regional Seminar—Agricultural Research Policy in the Sahel: Technology Development and Transfer in a Rapidly Changing Environment—Synthesis Report

5. Author(s)

1.
2.
3.

6. Contributing Organization(s)

Institut du Sahel (INSAH), Bamako, Mali
Department of Agricultural Economics, Michigan State University

7. Pagination

8 p.

8. Report Number

9. Sponsoring A.I.D. Office

AFR/Office for Sahel West Africa GEG/EID/RAD USAID/Bamako

10. Abstract (optional — 250 word limit)

11. Subject Keywords (optional)

1. Sahel
2. agricultural research policy
3.
4. technology development
5. technology transfer
6.

12. Supplementary Notes

Available also in English.

13. Submitting Official

Michael T. Weber, Project Director

14. Telephone Number

517-353 8639

15. Today's Date

September 7, 1994

-----DO NOT write below this line-----

16. DOC ID

17. Document Disposition

DOCRD | | INV | | DUPLICATE | |

A

COMITÉ PERMANENT INTERÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

INSTITUT DU SAHEL - B.P. 15 0 - BAMAKO

PROGRAMME RÉGIONAL DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE DE
RECHERCHES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL (PRISAS)

**SEMINAIRE REGIONAL
POLITIQUES DE RECHERCHE AGRICOLE AU SAHEL:
DEVELOPPEMENT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION RAPIDE**

Bamako, Mali: 31 Août - 03 Septembre 1993

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Du 30 août au 03 septembre 1993, à Bamako (HOTEL MANDE) s'est tenu le Séminaire Régional sur les politiques de recherche agricole au Sahel avec un accent particulier sur le développement et transfert de technologies dans un environnement en mutation rapide.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Moussa D. TRAORE, Directeur de Cabinet Représentant Monsieur le Ministre du Développement Rural du MALI, en présence du CCNACILSS et du Directeur Général INSAH, ainsi que d'un représentant de l'USAID. La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur le Ministre du Développement Rural du Mali.

Le Séminaire a regroupé une cinquantaine de participants: des directeurs nationaux de l'agriculture, des directeurs généraux de la recherche agricole, des chercheurs, des experts du plan et des finances des pays du CILSS; des chercheurs des universités Nord Américaines (Michigan State University et Purdue University), du Club du Sahel, ainsi que des chercheurs des structures régionales et internationales (cf. liste participants).

Dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministre a souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants et les a assuré du soutien des autorités du CILSS qui ne manqueront pas de prêter une attention toute particulière aux conclusions du séminaire.

Auparavant, dans un mot introductif, le Directeur Général de l'INSAH, en présentant les thèmes du séminaire, a insisté sur la nécessité d'être innovateur en proposant des dispositions concrètes pour sortir la recherche agricole des contraintes actuelles.

A la suite, le séminaire a adopté son agenda et son mode d'organisation générale : présidences tournantes, panels, et groupes de travail (cf. annexe).

Au total, le séminaire a entendu et discuté une trentaine de communications introduisant les trois thèmes majeurs, à savoir: (1) Mutations de l'environnement économique et socio-politique de la production agricole au Sahel, (2) Rétrospective du développement et du transfert de technologies agricoles au Sahel: Enseignements de la période 1920-1990, (3) Amélioration de la productivité de la recherche agricole: échange d'expériences et diffusion de technologies.

Ces communications et les débats qui ont suivi ont fait l'objet de rapports journaliers (cf. annexe).

Quatre groupes de travail ont permis de poursuivre les réflexions sur la base de termes de références spécifiques (cf. annexe).

L'examen des différents thèmes introduits par des panélistes a permis d'identifier les grands défis que posent les mutations récentes pour la recherche agricole et la diffusion des technologies. Des fructueux, vifs et constructifs débats, parfois contradictoires, il découle les constats, résolutions-recommandations ci-après.

I. CONSTATS

- 1.1 La volonté politique, préalable majeur, si elle est présente n'est pas toujours traduite de façon opérationnelle;
- 1.2 Les mutations rapides en cours (croissance démographique vive, crise écologique, ajustement structurel, remodelage du paysage socio-politique) font obligation d'adaptation. Dans ce contexte, les SNRA, du fait de l'absence de moyens et de capacités de prospection et

d'anticipation, arrivent à suivre péniblement les changements rapides en cours;

- 1.3 Les SNRA se présentent dans une grande disparité de situation au plan des approches, au plan des capacités d'analyse et de programmation qui se traduit, entre autre, par une faible articulation entre les priorités de la recherche et celles établies pour le développement économique national;
- 1.4 Les résultats de la recherche agricole ne font pas l'objet de marketing. Ce facteur tient avant tout à une quasi-absence de l'évaluation de l'impact de la recherche; témoigne de cela aussi la rupture entre recherche et vulgarisation. Le suivi du produit jusqu'à l'utilisateur final fait souvent défaut. Egalement est comptable de cette situation l'absence d'un appui ferme des décideurs dont les actes doivent traduire plus fermement la volonté politique ;
- 1.5 L'absence de motivations, de statut approprié, de planification des ressources humaines (formation, perfectionnement, plan de carrière,...) de la recherche ne militent pas en faveur d'un développement institutionnel conséquent ;
- 1.6 La recherche agricole est parvenue à des résultats, notamment dans la filière coton, cependant les approches développées sont restées enclavées et n'ont pas profité aux autres filières.
- 1.7 Des ressources financières adéquates, stables et durables ont souvent fait défaut à la recherche. Les allocations des ressources font actuellement l'objet d'une forte concurrence dans un contexte marqué par les ajustements structurels. La faiblesse des systèmes de gestion et la complexité de procédures ne sont pas étrangères à cette question de financement. Une plus grande transparence, une responsabilisation et une autonomie dans la gestion ne sont pas encore des pratiques traditionnelles ;
- 1.8 La faiblesse des échanges entre les pays et les limites de la coordination au niveau de la coopération régionale ainsi que les relations ambiguës avec les CIRA — qui doivent aussi s'adapter aux évolutions —, ne permettent pas encore d'enregistrer des sauts qualitatifs déterminants pour la constitution d'un espace scientifique sahélien et Ouest Africain ;

II. RÉSOLUTIONS - RECOMMANDATIONS

2.1 Volonté Politique

Pour traduire davantage la volonté politique en soutien effectif à la recherche agricole, il convient de développer une information régulière et continue des décideurs, utilisateurs et différents partenaires sur les résultats de la recherche agricole. Dans cette information, il y a lieu d'adopter une approche différenciée par cible et formuler des messages correspondants.

Les pays ont avantage à promouvoir et à redynamiser les consultations interministérielles sur la recherche agricole et à renforcer les rôles et prérogatives des commissions consultatives sur la recherche agricole.

Le suivi de l'application des résolutions et recommandations est à cet égard essentiel.

Les relations CONACILSS et SNRA doivent être valorisées.

2.2 Stratégies et Politiques

Disposer de plan de développement agricole mieux intégré dans les plans de développement national est un atout. Cet exercice implique de meilleures modalités de concertation entre planificateurs et chercheurs et une plus grande prise en compte des demandes des utilisateurs.

Disposer également de plans stratégiques à long terme de la recherche agricole en prenant compte la dimension régionale est une donnée de base qui pourrait permettre des avancées significatives.

2.3 Durabilité, adéquation et stabilité du financement

Outre les ressources traditionnelles, la recherche agricole doit mobiliser les ressources non traditionnelles (fonds de soutien, prêts bancaires, recherches contractuelles, prestation de services, financement des utilisateurs,...). Une étude doit être conduite pour en cerner tous les contours. L'amélioration des systèmes de gestion dans une optique de plus grande transparence, de responsabilisation et d'autonomie est à même de favoriser la confiance et l'intérêt des partenaires.

Les programmes d'ajustement structurel du secteur agricole (en cours) doivent faire l'objet d'une étude quant à leur impact. Dans ce cadre la recherche agricole doit contribuer à leur formulation en fournissant des données factuelles et des propositions.

Le mécanisme de financement consolidé (MFC) en cours de mise en oeuvre doit être poursuivi et évalué.

2.4 Durabilité de la recherche agricole

Une recherche agricole durable requiert une stratégie à long terme, des ressources financières stables, mais également une sécurisation des chercheurs (motivation, statuts, carrière).

2.5 Collaboration instituts de recherche agricole et universités

Dans l'optique de mettre en place de véritables SNRA, il convient d'étudier et d'approfondir les relations entre les Universités et les Instituts de Recherche, en vue de formaliser leur coopération.

2.6 Développement Institutionnel

Les SNRA feront preuve d'une plus grande capacité si on leur accordait une plus grande autonomie avec des modes de gestion leur permettant de générer des ressources. Un avantage complémentaire serait que ces entités soient suffisamment souples pour pouvoir répondre rapidement aux demandes et s'adapter aux évolutions. La mise en place en leur sein d'une fonction de service aux utilisateurs serait également un atout majeur.

Les SNRA doivent se prêter à une évaluation indépendante de leur programme, de leur personnel et des fonds mis à leur disposition.

2.7 Groupes de Soutien

Dans le cadre d'une politique d'appui à la recherche, il convient d'étudier la mise en place ou le renforcement de groupes de soutien (utilisateurs, décideurs, partenaires, syndicalistes, partis politiques, chambres consulaires, associations professionnelles, médias ...) au profit de la recherche et de procéder à des échanges d'expériences au niveau régional.

2.8 Coopération Régionale et Renforcement Institutionnel

L'impératif d'une coopération régionale en matière de recherche agricole a été réaffirmée. Cette coopération doit privilégier les programmes de recherche collaboratifs et les échanges d'expériences et d'expertises locales et régionales.

Dans le cadre de cette coopération, le séminaire affirme son soutien à la stratégie visant à réorganiser l'espace scientifique sahélien en s'appuyant sur la responsabilisation des SNRA de la sous-région.

L'INSAH comme outil de leur coopération doit davantage centrer ses efforts sur les rôles suivants

- Coordination, suivi-évaluation : projets de recherches collaboratifs,
- information scientifique et technique,
- appui à la formation-coordination pour mieux cibler les besoins de formation,
- appui à l'expertise,
- appui à la programmation,
- appui à la recherche de financement et appui technique à la formulation des demandes de financement,
- études portant sur :
 - les perspectives de développement institutionnel des SNRA en relation avec l'ISNAR et d'autres partenaires,
 - les perspectives socio-économiques et de gestion des ressources naturelles,
 - la capitalisation des expériences,
 - l'animation d'une réflexion sur ces expériences,
 - le développement d'approches et d'outils méthodologique dans une optique régionale,
- interface avec les systèmes internationaux de recherches (CGIAR) en relation avec les organismes et structures sous-régionaux et régionaux,
- implication dans la formulation des politiques régionales et nationales en tant que "force de proposition", et outil d'aide à la décision,

- appui institutionnel.

L'INSAH devra s'ouvrir davantage à la sous-région, au delà des pays du SAHEL.

Les modalités de collaboration doivent se baser sur des conventions spécifiques engageant des équipes de recherche des pays concernés qui négocient les termes de leur coopération.

L'INSAH doit suivre et capitaliser les expériences en la matière.

2.9 Détermination des Priorités et Evaluation de l'Impact de la Recherche

Le séminaire a débattu avec intérêt les méthodes d'analyses proposées par les universités de Purdue et MSU, ainsi que d'autres méthodes disponibles pour la détermination des priorités et l'évaluation de l'impact de la recherche. Il a enregistré avec satisfaction l'offre de formation de l'université de Purdue en coopération avec l'INSAH.

L'INSAH doit veiller au développement des ressources humaines, notamment dans le domaine de l'évaluation de l'impact de la recherche agricole sur le développement économique et définir des modalités d'évaluations externes.

Les méthodes d'analyse proposées présentent un indicateur agrégé du taux de rentabilité. En outre, des critères d'appréciation plus détaillés ont été proposés, notamment :

- les taux d'adoption de technologies, de refus, d'acceptation partielle, temps d'adoption,
- les condition de bien être au niveau du producteur, du consommateur, ...
- la diminution de risque,
- les incidences sur l'environnement,
- l'importance de la population concernée,
- le niveau de financement par rapport aux résultats de recherche.

Les SNRA doivent fournir des efforts pour la constitution et la mise en place d'un système de collecte de données et de suivi nécessaires aux études d'impact.

Afin de doter les SNRA de capacités d'analyses, aussi bien dans l'évaluation d'impact que dans le domaine des prospectives, il convient de favoriser le développement d'outils méthodologiques et des échanges sur différentes approches: approches systémiques horizontale et verticale; évaluation ex-post, ex-ante de la recherche ; avantages comparatifs...

2.10 Motivation des chercheurs

Pour assurer la stabilité, la durabilité et la constitution d'une masse critique d'informations scientifique et d'une masse critique de capacités, il est urgent de prendre les dispositions pour retenir les chercheurs dans les SNRA. Celles-ci peuvent passer par une réforme des statuts des SNRA, statut des chercheurs (reconnaissance, plan de carrière, responsabilisation), réforme à laquelle peut contribuer

l'INSAH.

2.11 Mise en oeuvre des recommandations du séminaire

Au plan opérationnel, le séminaire a précisé le niveau d'exécution de ces différentes recommandations (niveau national, niveau régional). Le séminaire a retenu la nécessité d'établir une priorité dans les besoins et de doter l'INSAH de moyens adéquats.

Il engage les pays, l'INSAH et les différents partenaires à joindre leurs efforts pour une mise en oeuvre opérationnelle et diligente des conclusions du séminaire.

Le séminaire engage l'INSAH a formulé des projets de résolutions à soumettre au prochain Conseil des Ministres du CILSS).

2.12 Motion de remerciements

Par ailleurs, le séminaire a adopté une motion de remerciements à l'endroit du Gouvernement et du Peuple Maliens, des partenaires USAID, ACDI et SPAAR, des différentes Universités et organisations internationales ainsi que du Club du Sahel.